



Procès-verbal

Conseil exécutif 2025-2026

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #19 - ordinaire - Session d'automne 2025

Dimanche 9 novembre à 19h00

Université de Sherbrooke - Visioconférence (<https://meet.google.com/npq-yqae-wxa>)

Présences :

Jacob Tanguay - Vice-présidence exécutive

Clémence Lamer - Présidence

Laurence Lascelle - VP aux affaires sociales et sportives

Alexandre Taschereau - VP aux affaires professionnelles

Maëlle Lacroix - VP aux affaires académiques

Julien Boulianne - Trésorerie

Maxim Dupont-Bilodeau - VP aux communications

Samara Healey - VP aux premières années

Raphaël Gariépy - VP aux affaires externes

Observateurs :

Jean-Christophe St-Germain - Présidence du Conseil d'administration

Absences :

Henri Curry - VP à l'environnement et à la condition étudiante

1. Ouverture de la rencontre

Clémence Lamer déclare l'ouverture de la rencontre à 19h05.

2. Désignation du secrétariat

Julien Boulianne propose Jacob Tanguay au secrétariat.

Samara Healey appuie.

AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Maëlle Lacroix propose l'adoption de l'ordre du jour.

Laurence Lascelle appuie.

AU.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Laurence Lascelle déclare son conflit d'intérêt pour le point 9.4.

5. Vérification et adoption du procès-verbal

CE18 PV A25 2025 10 31

Julien Boulianne propose l'adoption du procès-verbal.

Laurence Lascelle appuie.

AU.

6. Rapports des personnes dirigeantes

6.1. Présidence

Clémence Lamer explique qu'elle a commencé à personnaliser les hoodies. Elle explique les possibilités pour les hoodies et des fournisseurs. Elle invite les exécutants à envoyer leurs fournisseurs à Clémence Lamer en privé.

6.2. Vice-présidence

Jacob Tanguay explique que le vin fromage du comité droit notarial s'est très bien passé et qu'ils ont reçu de bons commentaires.

6.3. Trésorerie

Julien Boulianne explique que la facture pour les états financiers 2024-25 avec la comptable devrait coûter presque 12,000\$, soit beaucoup plus que le 6400\$ budgété et ce que ça a coûté dans les années passées.

Il a regardé les raisons, et il pense que c'est lié au fait qu'il y a eu beaucoup plus de transactions en 2024-25 que dans les années passées.

Il n'y a pas eu d'autres grosses dépenses imprévues à part Promo. À part cela, ça va bien aller niveau financier. Julien Boulianne a rencontré, avec Émile Perreault, la comptable cette semaine afin de trouver des solutions pour que ça coûte moins cher dans les prochaines années.

Jacob Tanguay propose de regarder les tarifs d'un autre bureau de comptable.

Julien Boulianne mentionne les prix favorables que la comptable actuelle de l'AGED nous offre. Il mentionne aussi la structure des comptes de banque de l'AGED, rendant

le tout un peu plus compliqué. Cependant, il invite Jacob Tanguay à regarder les tarifs pour un autre bureau.

Julien Boulianne explique les quelques problématiques internes que le comité de droit fiscal rencontre. Il mentionne qu'il y aura une publication pour l'élection par intérim d'un responsable aux communications, et que le CE pourrait voter sur ça à la prochaine rencontre.

Julien Boulianne explique que cette année l'AGED donnait 200\$ par personne de la délégation pour les Law Games, pour un maximum de 35 personnes. Cette année, il y a seulement 24 personnes, sauvant 2200\$.

Julien Boulianne mentionne que comité Boutique d'la fac a sorti son premier "drop" de l'année.

Julien Boulianne explique également les démarches au niveau des commandites du comité Casino.

Samara Healey et Julien Boulianne discutent des démarches du comité casino.

6.4. Responsable aux premières années

Samara Healey n'a pas de rapport.

6.5. Responsable aux affaires externes

Raphaël Gariépy explique que la Coupe Face à Face commence. Passe-droit arrive la semaine prochaine, le comité a hâte à cette journée, les préparatifs sont presque tous complétés. Le comité Sim'ONU a eu des pratiques à Bishop. Pour Common Law, il y a eu des démarches afin d'améliorer la visibilité du programme.

6.6. Responsables aux communications

Maxim Dupont-Bilodeau indique qu'elle a changé les photos des exécutants sur le site internet. Le Comité Défilé a fait ses entrevues avec ses potentiels mannequins.

6.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

Laurence Lascelle indique qu'hier il y a eu les délibérations pour la délégation de Law Games. Le Comité s'attend à plusieurs critiques car le comité n'a pas beaucoup de places à combler pour la quantité de personnes intéressées.

6.8. Responsable aux affaires académiques

Maëlle Lacroix mentionne qu'une étudiante en deuxième année au MBA lui a apporté l'idée de créer un comité MBA. Maëlle Lacroix souligne que Josée Chartier trouve que ce n'est peut-être pas la meilleure idée considérant les événements passés vis-à-vis d'une certaine "rivalité" entre les programmes.

Alexandre Taschereau demande l'objectif du comité.

Maëlle Lacroix répond que le comité voudrait organiser des activités en collaboration avec la Faculté de gestion. Dans les prochaines semaines, la personne étudiante va sûrement venir présenter le comité en Conseil exécutif.

Maxim Dupont-Bilodeau et Julien Boulianne, étant dans le cheminement MBA, ne voient pas trop le but du comité. Ils sont mitigés par rapport au comité.

Clémence Lamer soulève également son scepticisme par rapport à la création du comité. Elle croit que les activités que la représentante MBA veut faire, elle peut les faire sans même avoir un comité de l'AGED pour faire des collaborations avec la Faculté de gestion.

Maëlle Lacroix mentionne à nouveau son projet par rapport à un groupe de discussions pour les personnes ayant vécu des difficultés au niveau de leurs résultats scolaires. Elle serait au stade 1 où elle veut chercher des étudiant(e)s en deuxième ou troisième année pour venir en discuter avec Maëlle Lacroix.

6.9. Responsable aux affaires professionnelles

Alexandre Taschereau mentionne que le cocktail Blakes s'est bien déroulé.

Il explique également que la salle pour la soirée vins et fromages de l'AGED est réservée et le permis d'alcool est presque obtenu.

6.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Aucun rapport dû à son absence.

7. Période de questions des membres

Aucun membre

8. Affaires anciennes

9. Affaires nouvelles

9.1. Demande de subvention SAM - Comité droit du sport et des loisirs (CDSL)

[Demande de subvention SAM.pdf](#)

[Registration SAM.pdf](#)

[Taux de conversion Euro-CAD.png](#)

Julien Boulianne explique qu'il a reçu cette demande de Juliette Freitas-Bourassa. Il présente la demande de subvention du comité. Il s'agit seulement du frais d'inscription pour accéder à la compétition.

Maxim Dupont-Bilodeau demande si le comité a fait une campagne de financement.

Laurence Lascelle répond que le comité a reçu deux commandites pour le moment, mais le comité va organiser une activité prochainement afin de récolter des fonds. C'est le trivia prochain qui va rapporter de l'argent et le comité va approcher des personnes pour recevoir des commandites.

Clémence Lamer souligne que ça reviendrait à 140\$ par personne considérant qu'ils sont cinq personnes dans la délégation. Cette dernière souligne également que c'est une belle visibilité pour l'AGED, mais que le comité devrait quand même faire des démarches pour des commandites.

Jean-Christophe St-Germain demande si cette demande de financement va passer par une résolution unanime ou autre chose.

Julien Boulianne pense que cela risque probablement de procéder par une résolution unanime car demander une séance de Conseil d'administration est peut-être disproportionné.

Laurence Lascelle mentionne qu'elle pourra faire une résolution écrite.

Julien Boulianne propose de recommander au Conseil d'administration d'allouer 698.28\$ au comité droit du sport et loisirs pour la délégation au Sports Arbitration Moot.

Laurence Lascelle appuie.

AU.

9.2. Demande de subvention - Comité droit du travail

Demande de subvention - Comité droit du travail.pdf

Julien Boulianne présente la demande de subvention communiquée par Geneviève-Odile Morin. Il indique aussi que Sara-Jeanne Lemay n'avait pas fait de demande de budget cet été.

Julien Boulianne propose d'allouer une subvention de 50\$ au comité droit du travail.

Alexandre Taschereau appuie.

AU.

9.3. Application de l'article 20.2 des règlements généraux

Représentant(e)s à l'AG du 6 novembre 2025

Jacob Tanguay explique qu'il a compilé les présences, et que selon ses calculs, le comité des arts, PRD et le comité de la propriété intellectuelle n'étaient pas présents et qu'il manquait un représentant à l'AEND, au comité de droit autochtone, de la coupe face à face et au comité diversité.

Il explique que c'est la deuxième récidive des comités AEND et droit des arts.

Jacob Tanguay discute de comment les coupures de budget seront annoncées. Il exprime qu'il voudrait voir un changement de mentalité chez les coordonnateurs de comités.

Maxim Dupont-Bilodeau suggère d'empêcher les comités de re-demande de l'argent à l'AGED après une coupure de budget.

Jacob Tanguay évoque la possibilité de mettre certains comités sous tutelle.

Julien Boulianne explique que certains comités viennent aux assemblées générales même si la sanction du règlement ne peut même pas s'appliquer à eux.

Clémence Lamer explique qu'elle n'était pas présente la dernière fois que la mesure de mettre un comité sous tutelle a été mise en place et qu'il faudrait aller voir dans les archives le contexte dans lequel ça peut être utilisé.

Clémence Lamer suggère de rappeler aux comités que quand le comité a plus de 5 membres, il faut deux personnes présentes.

Clémence Lamer explique qu'il serait pertinent de voir comment on doit interpréter les RG sur ce point puisqu'ils stipulent que c'est à la hauteur de 10 %. Elle se penche sur la question de la liberté d'interprétation.

Alexandre Taschereau exprime son appui pour l'idée d'enlever seulement 5% aux gens qui n'ont qu'un seul membre présent.

Maëlle Lacroix explique que nous avons déjà abordé la question en CE et que nous en sommes venu à la conclusion de l'interpréter restrictivement en enlevant 10%.

Samara Healey demande si la dernière fois, ça avait été fait de cette manière puisque le conseil ne pensait pas pouvoir interpréter ce règlement différemment. Elle est d'accord qu'il devrait y avoir une discussion au sujet de cet article des règlements.

Jacob Tanguay propose de pénaliser à la hauteur de 10% du budget les comités PRD et CDPI, de 5% au comités Diversité, Face à face, Autochtone, et d'enlever un 10% supplémentaire au comité des arts et un 5% supplémentaire à l'AEND par rapport à leur dernière pénalité octroyée concernant leur absence à l'Assemblée générale du 17 septembre 2025 en plus d'avertir ces deux derniers comités d'une possible destitution de la coordination vue leur absence répétée.

Maëlle Lacroix appuie.

AU.

Julien Boulianne propose de mandater la commission des règlements généraux pour explorer des modifications de la sanction de l'article 20.2 des règlements généraux et d'explorer la possibilité d'empêcher une future demande de subvention des comités ayant subi une sanction.

Maxim Dupont-Bilodeau appuie.

AU.

Maëlle Lacroix questionne si c'est à elle de transmettre l'information sur la pénalité concernant le comité.

Jacob Tanguay indique qu'il va s'occuper de transmettre l'information avec ces comités.

**9.4. Demande de remboursement pour le déplacement au cocktail de la rentrée FEDQ
Remboursement cocktail FEDQ**

Laurence Lascelle déclare son conflit d'intérêt.

Julien Boulianne propose de déroger à l'article 4 de l'Annexe B - Politique d'indemnisation et de remboursement de l'AGED des règlements généraux de l'AGED pour le non-respect des délais.

Samara Healey appuie.

AU.

Laurence Lascelle explique sa demande de remboursement pour le cocktail de la FEDQ.

Julien Boulianne propose de rembourser un montant de 86,52 \$ à Laurence Lascelle pour son déplacement au cocktail de la FEDQ.

Jacob Tanguay appuie.

AU.

9.5. Demande de subvention pour un dîner conférence (CDSL) Demande de subvention - dîner conférence

Laurence Lascelle explique que CDSL va avoir une conférence prochainement sur le dopage. C'est une conférence pertinente. Laurence Lascelle mentionne que le comité aimerait fournir des repas pour le midi lors de cette conférence.

Julien Boulianne mentionne que durant les séances de la Commission budgétaire, le Comité n'avait pas fait une demande très élevée et il s'agit d'un comité populaire. Ce dernier fait également une recherche active de commandites.

Julien propose d'augmenter le budget du Comité droit du sport et des loisirs de 255,50 \$.

Maxim Dupont-Bilodeau appuie.

AU.

10. Affaires diverses

10.1. Élection des membres des comités

[AED Montréal - Règlements généraux.docx](#)

Julien Boulianne explique que la procédure pour les élections des comités pourrait être modifiée car il y a plusieurs problématiques quant aux élections et à au niveau de l'implication des membres de l'AGED. Il présente la procédure d'élection des comités de l'AED Montréal à titre d'inspiration.

Maxim Dupont-Bilodeau appuie Julien Boulianne dans son idée de peut-être réviser la procédure d'élection. Par contre, elle soulève que dans les comités de l'AED Montréal, il y a du favoritisme.

Jean-Christophe St-Germain précise que l'idée en tant que telle n'est pas mauvaise, il y a des "pours" et des "contres".

Jacob Tanguay mentionne que cela devrait être envoyé en Commission de révision des règlements généraux.

Julien Boulianne croit que si une personne est déjà dans le comité, elle devrait avoir priorité ou quelque chose selon ces lignes, mais c'est un peut-être un peu différent pour les responsables de première année.

Clémence Lamer partage le scepticisme de Maxim Dupont-Bilodeau sur le favoritisme possible et également que Julien Boulianne souligne qu'à l'heure actuelle, c'est un peu un concours de popularité entre les personnes. Clémence Lamer conclut en disant qu'il y a peut-être moyen de repenser les élections.

Jacob Tanguay propose de mandater la Commission de révision des règlements généraux de se pencher sur la question du processus d'élection des comités et de revenir avec une idée plus claire de la procédure révisée au Conseil d'administration.

Maxim Dupont-Bilodeau appuie.

AU.

10.2. Grand Banquet

[Plan](#)

Maxim Dupont-Bilodeau présente les nouvelles tâches aux exécutant(e)s quant au Grand Banquet.

Clémence Lamer, Julien Boulianne, Alexandre Taschereau, Jean-Christophe St-Germain, Maëlle Lacroix, Jacob Tanguay et Maxim Dupont-Bilodeau discutent de certaines démarches possibles pour l'événement.

11. Huis-clos statutaire

12. Date de la prochaine rencontre

Clémence Lamer détermine la prochaine rencontre du Conseil exécutif vendredi le 14 novembre à 11h30

13. Ajournement de la rencontre

Clémence Lamer déclare la fermeture de la rencontre à 21h14.